

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Contribution de l'Association ACCOMPLIR
à la concertation sur projet de rénovation des Halles

Mise à jour des demandes de l'association ACCOMPLIR pour le projet de rénovation des Halles

Etape 8 – Janvier 2006

L'association ACCOMPLIR s'est mobilisée sur le projet de rénovation des Halles dès octobre 2002. Elle a fait des propositions en 2003, analysé le « Programme définitif » publié en janvier 2004, comparé les quatre projets présentés par les architectes en avril 2004 et formulé son choix pour le projet SEURA-Mangin, qui pour 4/5 de ses critères correspondait à ses attentes. Dans le cadre du démarrage de la nouvelle phase de concertation, elle procède par le présent texte à la mise à jour de ses demandes à partir des différents textes d'étape qu'elle a publiés jusqu'ici. En particulier, sachant que l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Caffet, nous a expliqué lors du Comité permanent de consultation du 29/11/06 que le « Programme définitif » de 2004 pouvait évoluer, nous reprenons ici certaines des demandes qui n'avaient pas été satisfaites alors.

Nos demandes sont regroupées ci-dessous en 10 chapitres :

I – Concertation

II – Jardin des Halles

III – Constructions

IV – Equipements collectifs

V – Accueil des visiteurs

VI – Commerce

VII – Police

VIII – Quartier piétonnier des Halles

IX – Rues non-piétonnes du quartier

X – Complexe RATP

I – Concertation

- Le précédent projet urbain concernant les Halles, il y a trente ans, s'est caractérisé par une volonté délibérée de non information et de non concertation avec la population et notamment avec les habitants du quartier, ce qui a obligé ces derniers à entrer en conflit avec les différents responsables du projet. L'une des conséquences a été que la réalisation de l'opération présente des défauts évidents ou des solutions médiocres. Nous demandons
 - **La mise en application, tout au long du projet jusqu'à son achèvement, du dispositif de concertation qui a fait l'objet d'une charte entre les associations, les conseils de quartier et la Mairie en 2005, et notamment la communication aux acteurs de la concertation d'une information la plus transparente et la plus complète possible, dans les délais qui leur permettent de préparer suffisamment les réunions de travail (1)**

II – Jardin des Halles

- Le jardin des Halles comprend actuellement plusieurs squares et des pelouses réservées aux enfants de différents âges ; il ne contient en revanche que très peu d'équipements de plein air convenant aux 12-16 ans. Nous demandons :
 - **le maintien du Jardin d'aventure Lalanne ou la reconstitution dans le Jardin des Halles d'un espace du même type "jardin d'aventure", d'une surface identique, paysagé, fermé et animé (2)**

- **la reconstitution de deux squares d'enfants, l'un destiné aux 0-3 ans, l'autre aux 4-6 ans**, avec les mêmes qualités qu'actuellement : en cuvette pour qu'ils soient abrités du vent ; ombragés ; comprenant des espaces « artificiels » (jeux) mais aussi naturels (pelouses) (3)
 - **le maintien des tables de ping-pong et des tables d'échec** (4)
 - **la création d'un équipement destiné aux 12-16 ans**, à définir en concertation avec les intéressés (5)
- Les boulistes contribuent grandement à l'animation et la convivialité du jardin ; nous demandons
 - **que les boulistes puissent continuer à jouer sous les arbres du jardin des Halles** (6)
 - le Jardin des Halles, malgré ses imperfections actuelles, est un havre de paix extrêmement apprécié par les riverains et les autres usagers ; susciter une trop grande fréquentation par l'organisation de grandes manifestations risquerait par ailleurs de minéraliser ses pelouses ; nous demandons
 - **que sa vocation de lieu de repos et sa végétalisation soient préservée et que toute tentation de faire de cet espace un lieu de grands spectacles à ciel ouvert soit fermement écartée** (7)
 - le Jardin des Halles joue cependant le rôle de « place des fêtes » pour les riverains qui ne disposent à l'heure actuelle d'aucune salle des fêtes ; nous demandons
 - **que le jardin puisse continuer à accueillir des fêtes de quartier ou de petites animations non bruyantes, ce qui nécessite des espaces à la fois ouverts et ombragés** (8)
 - Le Jardin des Halles constitue l'un des rares espaces de gratuité dans ce quartier presque totalement dédié à la commercialité ; nous demandons
 - **que cette vocation de gratuité soit préservée et en particulier, compte tenu de l'abondance des terrasses dans le quartier et de leur proximité par rapport au jardin, qu'aucune terrasse ne soit concédée sur la surface même du jardin** (9)
 - Le Jardin des Halles offre deux types de circulation : des circulations de transit (nord-sud et est-ouest) et des circulations de promenade ; nous demandons
 - **la suppression des trémies Coquillière et Berger** pour élargir la surface du jardin, faciliter son accès et rendre les circulations piétonnes plus confortables (10)
 - **la création d'un cheminement nord-sud confortable entre la rue du Pont-Neuf et la rue Montorgueil** (11)
 - **que les tracés géométriques soient réservés aux voies de transit : pour la promenade, on aimerait un caractère plus sinueux, de la rondeur et de la douceur** (12)
 - Dans le jardin, l'eau apporte à la fois fraîcheur, apaisement et animation ; nous demandons
 - **que la présence de l'eau reste importante, à la fois sous forme de fontaines décoratives et de fontaines à boire** (13)
 - Les arbres sont nombreux dans le jardin et ont atteint une taille qui n'est pas négligeable ; nous demandons
 - **que le maximum d'arbres soient conservés** (14)
 - La place René Cassin est une des grandes réussites du quartier : l'amphithéâtre est un lieu d'exposition mutuelle, de convivialité et de pacification ; la « Grosse tête » est particulièrement appréciée des enfants, qui l'ont tous escaladée de multiples fois, et elle est quasiment devenue l'un des symboles du quartier, d'autant qu'elle est située au pied de l'un des monuments les plus remarquables du secteur, l'église Saint-Eustache ; elle est également très appréciée des touristes ; nous demandons
 - **soit le maintien de la Place René Cassin, soit la reconstitution d'un espace offrant les mêmes fonctions**, et notamment, comme le préconise le sociologue Hervé Thomas, « une

certaines expositions mutuelles des différents usagers les uns aux autres, qui est nécessaire à l'épanouissement d'une sociabilité urbaine » (15)

- **le maintien de la Grosse Tête dans un espace très accessible et visible à proximité de l'église Saint-Eustache (16)**

- Il a été question de créer aux Halles « un jardin de sculptures » ; nous avons pour le moment deux types d'expérience à ce sujet : la Grosse Tête, qui a du sens, qui totalement appropriée par les riverains et également très appréciée par les touristes ; d'autres sculptures qui sont « plaquées » sur le site et laissent la plupart des gens indifférents ; nous demandons
 - **que les sculptures qui seront éventuellement implantées ne soient pas seulement « décoratives » mais contribuent à la valeur symbolique du lieu et la renforcent, comme la Grosse Tête, ou encore aient une dimension ludique ou « déambulatoire » comme les colonnes de Buren (17)**

III – Constructions

- Les pavillons Willerval ont prématurément vieilli et conviennent mal aux équipements qu'ils abritent ; en revanche, leur hauteur est bien adaptée à leur environnement ; nous demandons
 - **que la hauteur des bâtiments qui les remplaceront n'excède en aucun cas leur hauteur actuelle** qui varie entre 11 et 14 mètres (18)
 - **que les matériaux et le type de construction choisis en fassent des bâtiments de qualité et durables (19)**
- Certaines des portes du Forum sont surdimensionnées, occupent un espace trop important dans le jardin et ne sont cependant pas toutes faciles à repérer ; nous demandons
 - **que les Portes du Forum soient redimensionnées et que leur visibilité soit renforcée (20)**
- Les pigeons sont extrêmement nombreux aux Halles et provoquent des nuisances dans tout le quartier ; nous demandons
 - **que dans la conception des nouveaux bâtiments et aménagements on évite tout nichoir à pigeon et tout perchoir** qui rendrait impraticables les espaces situés au-dessous (21)

IV – Equipements collectifs

- Les habitants du quartier bénéficient d'une abondance d'équipements près de chez eux, mais souffrent de l'absence de locaux spécialement dédiés à la vie locale et aux relations de voisinage ; nous demandons
 - **pour les adolescents du quartier, qui n'ont pas de lieu où se retrouver, la création d'une salle de loisirs (baby-foot, jeux de société...)** soit dans le Forum, soit dans le bâti ancien du quartier (22)
- Le Conservatoire du Centre est l'un des équipements culturels les plus prestigieux du 1^{er} arrondissement. Sa position centrale facilite l'accès aux élèves des quatre arrondissements et le nombre de ses élèves permet d'offrir à ces derniers, dès leur deuxième année d'instrument, la participation à des orchestres junior, ce qui est extrêmement formateur et gratifiant pour eux. Nous demandons
 - **le maintien du Conservatoire du Centre dans le futur bâtiment du Forum et le doublement de la taille de ses locaux** (1.000 m² actuellement) (23)
- La Bibliothèque de la Fontaine (pour enfants) est un équipement d'une qualité exceptionnelle ; la bibliothèque d'adultes de la mairie du 1^{er} est à l'étroit dans ses locaux et a des horaires peu fonctionnels (fermeture le samedi, notamment) ; nous demandons
 - **que les deux bibliothèques d'adultes et d'enfants, qui sont fréquentées principalement par des riverains, soient réunies et situées dans le futur bâtiment du Forum, avec des**

locaux adaptés (lumière du jour indispensable) et des horaires fonctionnels, incluant une ouverture en nocturne par semaine, et de préférence à proximité du Conservatoire, afin de constituer un espace de rencontre et de convivialité pour les habitants **(24)**

- le Centre d'animation des Halles et les ateliers de l'ADAC offrent des activités variées et de qualité, mais pour certaines redondantes ; comme le suggérait le programme définitif, nous demandons
 - **que le Centre d'animation des Halles et les ateliers de l'ADAC soient réunis au sein d'une « Maison des pratiques amateurs »** qui serait située de préférence dans le futur bâtiment du Forum **(25)**
- la Médiathèque connaît une fréquentation extrêmement importante, mais ses locaux sont trop petits (manque d'espace pour l'archivage, notamment) et son matériel est vétuste ; nous demandons
 - **l'agrandissement et la modernisation de la Médiathèque** pour qu'elle puisse répondre à la demande et s'inscrire dans la dynamique de la « rue du cinéma » qui a été lancée dans le Forum **(26)**
- Le Pavillon des Arts offre des expositions de qualité, mais souffre de son emplacement à un endroit qui le rend très difficile à trouver et de locaux inadaptés (chaleur, lumière) ; nous suggérons
 - **le transfert du Pavillon des Arts dans le sous-sol du Forum** : l'absence de lumière du jour ne serait pas gênante dans la mesure où les œuvres qu'il présente doivent de toute façon être protégées de la lumière **(27)**
- Compte tenu du nombre important de personnes de la rue vivant dans notre quartier ou le fréquentant régulièrement, nous demandons
 - **la création sur le site d'un accueil de jour supplémentaire pour les sans-abris, avec en particulier la création d'une bagagerie, et qui soit aussi un lieu ouvert à la rencontre avec les habitants (28)**
- Pendant de nombreuses années, une politique générale de la Ville de Paris, particulièrement mise en œuvre dans notre quartier, a été de supprimer les bancs publics, sous prétexte que ceux-ci étaient « détournés de leur usage » en étant occupés par des sans-abris. Nous sommes opposés à cette politique, dont le seul résultat est que ces personnes s'assoient ou s'allongent par terre, ce qui est indigne et dégradant pour des êtres humains. De plus, les autres usagers sont également ainsi privés de lieux pour s'asseoir, dans un quartier piétonnier où l'on marche beaucoup et où l'on est donc fatigué. Nous demandons
 - **la réintroduction massive des bancs publics sur l'ensemble du quartier (29)**
- L'accueil des personnes âgées est insuffisant dans tout Paris, nous demandons
 - **l'augmentation de la capacité d'accueil** par la création, dans l'arrondissement, d'une résidence médicalisée et de logements libres adaptés **(30)**
- Dans le premier projet du Forum des Halles étaient prévus un certain nombre de lieux à fonction sociale (notamment au niveau – 4, côté Lescot, c'est-à-dire à côté du bureau de Poste, à la sortie du RER), qui ont petit à petit été évincés pour faire place au commerce ; nous demandons
 - **la création d'une maison des services publics** qui aide les gens à remplir leurs papiers et les oriente éventuellement vers des institutions spécialisées (CAF, CPAM, ANPE, juristes...) **(31)**
 - pour reprendre la tradition des écrivains publics du charnier des Innocents, **la création d'un bureau d'écrivains publics (32)**

V – Accueil des visiteurs

- Tous les habitants du quartier ont l'occasion plusieurs fois par an de renseigner les touristes sur la direction du Louvre ou de Beaubourg ; c'est fort sympathique et nous le faisons avec plaisir, mais

force est de constater que les touristes ne sont pas vraiment accueillis dans ce quartier ; nous suggérons

- **la création d'un point accueil pour les touristes dans un endroit stratégique du quartier, à définir, et l'amélioration de la signalétique dans tout le quartier** (Musée du Louvre, Centre Georges Pompidou, Pavillon des Arts...) (33)
- Avec 300.000 personnes sortant du RER chaque jour, l'offre de toilettes publiques dans le quartier est largement insuffisante, et de plus ces toilettes sont mal fléchées et donc introuvables ; les MacDo du quartier ont instauré l'accès aux toilettes sur présentation du ticket de caisse afin d'évincer les sans-abris qui cherchaient à les utiliser ; les petites rues servent de toilettes à ciel ouvert, et tout le quartier est d'une odeur infecte dès que les chaleurs arrivent ; le quartier des Halles, souvent le premier que découvrent les touristes et les visiteurs, donne ainsi une image déplorable de l'hygiène française et parisienne ; nous demandons
- **la création de plusieurs blocs sanitaires comprenant chacun une dizaine de toilettes gratuites, modernes et régulièrement nettoyées comme sur les autoroutes, avec un coin permettant de changer les bébés** (la ville de Strasbourg a ouvert récemment des toilettes gratuites très modernes et très confortables ; cette proposition n'est donc pas inenvisageable) (34)

VI – Commerce

- Compte tenu de l'érosion constante des commerces de proximité et des commerces alimentaires dans le quartier, et notamment de la disparition du magasin qui se trouvait au sous-sol de La Samaritaine et du Monoprix de la rue de Rivoli, nous demandons
- **la création, dans le Forum des Halles, d'une surface alimentaire de taille moyenne avec une orientation « développement durable »** (35)
- Ce quartier offrant déjà une densité commerciale extrêmement forte, nous ne sommes pas demandeurs d'autres commerces et nous souhaitons
- **que la création de mètres carrés commerciaux supplémentaires soit aussi réduite que possible** (36)

VII – Police

- La police joue dans ce quartier extrêmement fréquenté un rôle essentiel ; or ses locaux, éclatés en deux sites (rue Lescot et rue du Louvre) sont, de plus, dans un état de dégradation révoltant, et les policiers, qui font continuellement la navette entre les deux sites, vivent et travaillent dans des conditions indignes ; nous demandons
- **l'aménagement dans le futur bâtiment du Forum d'un commissariat de police unique, bénéficiant de locaux suffisamment importants, adaptés à leur fonction, avec accès à la voirie souterraine pour la circulation des véhicules** (37)

VIII – Quartier piétonnier des Halles

- Dans les rues du quartier piétonnier, le choix des revêtements du sol n'a pas toujours été judicieux : la plupart des grandes dalles jaunes, fragiles mais aussi extrêmement glissantes (des chutes avaient lieu quotidiennement en hiver) ont été enlevées, mais il en reste beaucoup encore par exemple rue Mondétour ; les petits pavés étant très inconfortables pour les piétons, surtout avec des poussettes ou des caddies, on observe que beaucoup d'entre eux marchent dans le caniveau central, composé de grandes dalles plates ; cela dit, ces grandes dalles sont elles-mêmes souvent brisées par le passage des véhicules lourds de livraison, d'où des travaux de réparation continuels et coûteux dans nos rues ; nous demandons
- **qu'une attention particulière soit portée au choix des matériaux de revêtement utilisés, qui doivent être confortables, non glissants, résistants et esthétiques** (38)

- la liaison entre le quartier piéton des Halles et le quartier voisin de Beaubourg est interrompue par les flots automobiles du boulevard Sébastopol ; nous demandons
 - **que les passages piétons entre les deux quartiers soient réalisés dans un revêtement adapté au transit piéton, de manière à manifester la perméabilité entre les deux quartiers et à signaler que ce sont les automobiles qui traversent l'espace piéton et non les piétons qui traversent l'espace automobile (39)**
- le passage entre la rue Rambuteau (vers le Sébastopol) et la rue Montorgueil est rendu difficile pour les poussettes et caddies par des escaliers successifs, ce qui oblige à faire un grand détour ; nous demandons
 - **le réaménagement du cheminement entre la rue Rambuteau (vers le Sébastopol) et la rue Montorgueil, pour qu'il soit plus fonctionnel (40)**
- L'emprise des terrasses de bars et de restaurants sur la voie publique est devenue totalement anarchique dans tout le quartier piétonnier ; ceci entrave la circulation des piétons, très dense, en particulier le samedi, oblige les habitants à se faufiler entre les tables ou les portants pour entrer chez eux, et pourrait gêner l'arrivée des secours si un accident se produisait. Aux terrasses fermées illégales s'ajoutent de nouvelles terrasses ouvertes, le tout multipliant parfois par deux ou trois la surface du commerce ; lorsque ces terrasses n'ont pas d'autre commerce en vis-à-vis dans la rue, elles s'avancent parfois jusqu'au milieu de la chaussée, voire au-delà ; nous demandons
 - **la modification de la réglementation pour autoriser le principe des terrasses fermées, avec, en contrepartie, l'adoption de règles précises sur les dimensions et l'aspect des terrasses fermées et des terrasses ouvertes, et le courage politique de les faire réellement appliquer ; en particulier, pour éviter l'ajout, en été, de terrasses ouvertes devant des terrasses fermées, ces dernières devraient être démontables et être effectivement démontées à la fin de l'hiver (41)**
- bien que piétonnier, le quartier doit pouvoir accueillir des véhicules de livraison, de nettoyage, de secours, de déménagement, et aussi, en cas de nécessité et de façon ponctuelle, les véhicules des habitants ; pour l'instant, cette circulation motorisée « incompressible » se fait dans la plus grande anarchie ; nous demandons
 - les barrières mobiles ayant largement fait la preuve de leur inefficacité (sabotage trop facile et du coup continu, ce qui coûte très cher au contribuable), **l'adoption du système des « bornes mobiles » comme dans le quartier Montorgueil**, car c'est manifestement le seul système qui fonctionne correctement, et son coût d'installation est compensé par un coût moindre de maintenance ; de plus, la qualité esthétique des bornes mobiles est bien supérieure à celle des barrières (42)
 - **le rétablissement des trottoirs pour protéger les piétons**, notamment les personnes âgées et les enfants, et aussi pour empêcher les voitures de stationner anarchiquement, parfois tout contre les portes des immeubles, ce qui empêche les habitants de rentrer chez eux ; l'idéal serait de prévoir des trottoirs suffisamment larges pour qu'il ne reste qu'une voie de circulation au centre, comme dans le quartier Saint-Séverin, en prévoyant des espaces de stationnement pour les livraisons (43)
 - **l'application stricte des horaires de livraison** (qui devrait être facilitée par l'installation de bornes mobiles) (44)
 - **l'instauration de sens uniques dans les rues piétonnes, pour dissuader la circulation de transit et sécuriser la traversée des piétons (45)**
 - **l'application stricte de l'interdiction de stationner pour tous les véhicules sauf les véhicules d'urgence et de livraison, et l'adoption d'un système permettant le contrôle de la durée du stationnement pour les livraisons (46)**
 - **la négociation par la Ville d'une reprise de concession sur 500 places de stationnement souterrain, pour les louer à un tarif abordable (mais pas incitatif) aux résidents ou**

commerçants du quartier, en contrepartie de l'interdiction absolue de stationner en surface (47)

- **l'application stricte de l'interdiction de circuler pour les deux roues motorisés dans le quartier piétonnier et la création de zones de stationnement aux entrées de la zone ; la création de places spécialement dédiées aux deux roues motorisées dans les parkings souterrains, avec des tarifs incitatifs, pour éviter le parking sauvage et bruyant en surface (48)**
- Pour améliorer le système de livraison du quartier piétonnier, nous sommes très favorables
 - à la proposition de **créer dans le sous-sol du Forum une plateforme logistique qui permettrait, dans un premier temps, la centralisation des livraisons et leur redistribution dans le quartier grâce à de petits véhicules non polluants ; dans un deuxième temps, le « branchement » de ce dispositif sur le réseau ferré de façon à pouvoir acheminer une partie des marchandises par le rail et non plus par camion (49)**
- Les passages de groupes de touristes à vélo dans le quartier deviennent de plus en plus fréquents, gênants et dangereux ; nous souhaitons
 - **l'instauration de règles claires et explicites sur la circulation des vélos en zone piétonne (50)**
- La dimension et l'aspect des enseignes sont très anarchiques dans le quartier ; nous demandons
 - **l'application stricte de la législation sur les enseignes, et ce pour l'ensemble du quartier, car les actions isolées ont du mal à aboutir, d'autant qu'elles créent un déséquilibre concurrentiel entre deux commerces voisins (51)**
- la prostitution s'inscrit dans une tradition très ancienne de la rue Saint-Denis et les sex-shops sont le prolongement de cette pratique tolérée, mais nous demandons
 - **l'application stricte de la législation : pas de photos pornographiques visibles dans la rue (52)**

IX – Rues non-piétonnes du quartier

- Le réseau de voirie souterraine est manifestement sous-utilisé et certaines trémies défigurent le quartier et bloquent les circulations piétonnes dans une zone où elles devraient pourtant être prioritaires ; ce réseau reste cependant vital pour les livraisons du Forum et l'accès aux parkings ;
 - **pour décourager la circulation de transit sans empêcher les livraisons ni l'accès aux parkings souterrains, nous sommes favorables à la suppression d'une partie des trémies choisies d'après les résultats des études qui ont été menées (53)**
- La desserte en taxis est largement insuffisante, seule la station de taxi de la place du Châtelet étant véritablement fonctionnelle ; nous demandons
 - **l'organisation d'une concertation avec les compagnies de taxis, les représentants des habitants et les maîtres d'œuvre du projet pour déterminer quel pourrait être l'emplacement optimal d'une deuxième, voire d'une troisième station de taxi dans le quartier, soit en bordure du quartier piétonnier, soit en revalorisant la station souterraine de la porte Lescot, mal fléchée et sous-utilisée à l'heure actuelle (54)**
- grâce à la récente inversion du sens d'une portion de la rue Saint-Honoré, celle-ci a cessé d'être une voie de transit servant de délestage pour les quais, et du coup les piétons l'empruntent plus volontiers ; la place faite à la voiture y reste malgré tout encore trop importante ; nous demandons
 - **l'élargissement des trottoirs, qui devraient être aménagés en ligne droite du 16 au 80 et du 98 au 110 côté pair ; du 79 au 103 et du 111 au 131 côté impair (55)**
 - **la suppression du stationnement des voitures de la rue du Pont-Neuf à la rue des Bourdonnais (56)**

- **la création de places de stationnement pour livraison, pour ne pas pénaliser les commerçants (57)**
- la place Marguerite de Navarre est sinistrée par la présence encombrante de l'entrée du parking souterrain du Novotel ; dans l'intérêt de tous, y compris de l'hôtel et de son attractivité, nous sommes favorables à ce que
 - **l'accès au parking du Novotel se fasse ailleurs ou différemment, afin que la place puisse être rendue aux piétons et éventuellement à un peu de verdure (58)**

X – Complexe RATP

- compte tenu de la politique de la Mairie de Paris – à laquelle nous souscrivons totalement – de réduction de la pression automobile à Paris, un report de plus en plus important des déplacements va s'effectuer sur les transports en commun, les bus en surface, le RER et le métro en sous-sol ; il est donc crucial que la RATP améliore les performances, la qualité et la sécurité de ses lignes, mais aussi la qualité de l'accueil en gare ; la rénovation du complexe « Châtelet – Les Halles », avec ses trois stations où se croisent cinq lignes de métro et trois lignes de RER, doit être exemplaire et emblématique de la volonté commune de développer les transports en commun dans un souci de développement durable ; nous demandons
 - **la mise aux normes de sécurité de la salle d'échange du RER, en termes de sorties directes vers la rue et de signalétique des issues de secours**, car la densité de la foule aux heures de pointe, les files d'attente pour la sortie par les escalators et l'absence de visibilité des moyens d'évacuation de secours créent un sentiment diffus d'angoisse, qui pourrait se transformer en panique en cas d'incident grave (59)
 - **dans la mesure où l'on nous a annoncé que la modernisation des trois gares du Châtelet et des Halles se ferait sur le « standard » de la ligne 14, ce dont nous nous réjouissons, que l'on veuille à ne pas employer des revêtements de sol aussi glissants que ceux qui sont utilisés actuellement pour cette ligne, et que l'on installe des bandes anti-dérapages dans les couloirs en pente déjà couverts de ce revêtement (60)**
- actuellement, pour se rendre dans la salle d'échange du RER, les personnes à mobilité réduite doivent emprunter le monte-charge situé près du Flunch ! Nous demandons
 - **la création d'accès directs entre la salle d'échange et la surface pour les personnes à mobilité réduite (ascenseurs) (61)**
- la salle d'échange du RER est actuellement un lieu anonyme, assez froid et rebutant, où l'on se rend par nécessité, où l'on se perd et où l'on passe quotidiennement devant des commerces sans intérêt, comme des magasins de cravates ou de foulards ; on y trouve aussi des services extrêmement pratiques, comme le guichet SNCF, qui connaît une affluence permanente car c'est très commode de pouvoir retirer ses billets à l'occasion d'un transit par cette salle ; si on y trouvait d'autres services ou renseignements dont on a vraiment besoin, le passage dans cette salle, au lieu d'être vécu comme une corvée et une fatigue, deviendrait une étape utile, où l'on « rentabiliserait » le temps passé à marcher dans les couloirs ; nous suggérons, outre ces services « utiles »,
 - **la création d'un guichet de l'Office de tourisme de Paris dans la salle d'échange du RER** pour orienter les voyageurs vers les lieux de visites parisiens et d'Ile-de-France (62)